



District de Maine et Loire de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE L'ARBITRAGE
SECTION DISCIPLINE ARBITRES**

PROCES VERBAL N°18 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	03 mai 2025
Responsable :	Hervé CESBRON
Présents :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Steve GABORIAU, Romain GERNIGON, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME

➔ Les dossiers de désignations examinés concernent la période allant du 23 février 2024 au 11 mai 2025.

➔ Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 12 février 2025 au 30 avril 2025.

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront en début de saison 2025 - 2026.

➔ La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :

- Les retours tardifs de désignations
- Les absences sur désignations
- Les manquements administratifs
- Analyse des réclamations suite discipline 2

➔ En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :

- De points de pénalité sur la note administrative pour 93 arbitres
- De matchs de non-désignation pour 29 arbitres
- D'une amende au club de l'arbitre pour 19 arbitres
- De remboursement des frais d'observateur pour 1 arbitre

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclubs.

Le Responsable de la section

M. CESBRON Hervé

Le Secrétaire de séance

M. JONCHERAY Jean - Christophe